
PROGRAMME REGIONAL STIC-AmSud 7^{ème} APPEL A PROJETS 2012

1. Le programme régional STIC-AmSud

Le programme régional STIC-AmSud est une initiative de la coopération française et de ses homologues argentin, brésilien, chilien, paraguayen, péruvien et uruguayen. Il est destiné à promouvoir et à renforcer la collaboration et la création de réseaux de recherche-développement dans le domaine des sciences et technologies de l'information et des communications (STIC), par le biais de la réalisation de projets de recherche conjoints.

Ses **principaux objectifs** sont :

- Développer la collaboration dans le domaine des STIC à travers l'échange de chercheurs et de doctorants, ainsi que d'information entre les pays d'Amérique du Sud impliqués, et entre ces derniers et la France.
- Appuyer des projets de recherche fondamentale et appliquée qui présentent une dimension potentielle de transfert de technologies et d'innovation, ainsi qu'une composante régionale, entre la France et au moins deux pays sud-américains associés.
- Favoriser en Amérique du Sud les synergies avec les autres programmes régionaux et multilatéraux dans ce secteur, en particulier avec l'Union Européenne.
- Favoriser la participation de jeunes chercheurs afin d'assurer la continuité de réseaux existants.

Le programme STIC-AmSud s'appuie sur 2 comités:

a) Le comité de direction, composé comme suit :

- Pour la partie française, par des représentants du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), de l'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique (INRIA) et de l'Institut TELECOM ;
- Pour la partie sud-américaine, par des représentants du Ministère délégué à la Science, à la Technologie et à l'Innovation Productive d'Argentine (MINCYT), de la Coordination de Formation du Personnel de l'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Education du Brésil (CAPES), de la Commission Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique du Chili (CONICYT), du Conseil National pour la Science et la Technologie du Paraguay (CONACYT), du Conseil National pour la Science, la Technologie et l'Innovation Technologique du Pérou (CONCYTEC) et de l'Agence Nationale de la Recherche et de l'Innovation d'Uruguay (ANII).

b) Le comité scientifique composé:

- Pour la partie française, par des représentants du CNRS, de l'INRIA et de l'Institut TELECOM ;
- Pour la partie sud-américaine, par des scientifiques désignés par le MINCYT, la CAPES, la CONICYT, le CONACYT, le CONCYTEC et l'ANII.

2. Calendrier de l'appel à projets

15 décembre 2011	Ouverture de l'appel à projets Le formulaire correspondant est disponible sur le site Internet du programme STIC-AmSud: www.sticamsud.org , et sur ceux de chaque organisme participant
15 mai 2012	Clôture de l'appel à projets
Novembre 2012	Publication des résultats
Janvier 2013	Démarrage des projets
01 octobre 2013	Envoi des rapports d'étape des projets

3. Instruction pour la constitution et l'envoi des projets

o Modalités de coopération

La présentation des projets communs de recherche et développement qui incluent des **séjours de recherche** entre les groupes participant, la réalisation d'ateliers scientifiques et/ou d'école d'été qui permettent la participation de personnel permanent et jeunes chercheurs.

o Domaines de recherche

L'appel d'offre est ouvert à toutes les thématiques liées au domaine des STIC.

o Durée des projets

Chaque projet aura une durée maximale de **deux ans**, sous réserve de l'envoi du rapport d'étape par le Coordinateur International du projet au Secrétariat avant le **01 octobre 2013**. A la fin de la première année d'exécution, et selon le rapport d'étape, le Comité de direction donnera son aval pour la poursuite d'une seconde année du projet.

o Participants

Peuvent postuler toute unité et laboratoire de recherche, publics ou privés, liés à un établissement d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises.

Chaque projet devra associer au moins un groupe de recherche français et au moins deux groupes de recherche appartenant à au moins deux pays sud-américains associés au programme STIC-AmSud.

o Financement

- La modalité de financement est la suivante : l'organisme qui envoie paie les frais de transport de ses chercheurs et l'organisme qui reçoit paie les frais de séjour des chercheurs invités.
- Les projets devront expliciter dans leur budget prévisionnel les co-financements sollicités pour chaque année. Les ressources seront versées annuellement.
- Les frais seront détaillés en précisant le nombre des missions, les objectifs de chacune, leur durée, la destination et le bénéficiaire.
- Les budgets sollicités devront indiquer les apports de :
 - chaque organisme sud-américain participant,
 - Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes

- le ou les organisme(s) ou laboratoires de recherche français
- Si vous avez besoin d'une orientation concernant les financements qui peuvent être attribués par les institutions participantes, vous pouvez prendre contact avec chaque institution nationale participant au programme.

- o Durée des missions:

- Seules les missions d'une durée égale ou inférieure à 30 jours seront financées.
- La durée minimum recommandée est de 10 jours pour les missions entre la France et l'Amérique du Sud, et d'une semaine dans la région sud-américaine.
- De plus, il sera pris en compte lors de l'évaluation la réalisation d'une réunion de travail conjointe en Amérique du Sud de toute l'équipe de recherche
- Les chercheurs peuvent participer à plusieurs projets simultanément, mais ils ne peuvent pas réaliser de missions dans plus d'un projet.

- o Propriété intellectuelle

Les responsables des projets devront prendre en considération les dispositions nécessaires pour la protection de leurs travaux.

- o Modalités et critères de sélection

- Examen des projets en termes administratifs par chaque organisme ;
- Evaluation scientifique par deux experts internationaux désignés par le Comité Scientifique ;
- Analyse des évaluations internationales par le Comité Scientifique ;
- Sélection et approbation des projets par le Comité de Direction, sur la base de l'évaluation internationale, du rapport du Comité Scientifique et de la disponibilité budgétaire.
- En plus de l'excellence scientifique, les principaux critères de sélection des projets sont les suivants :
 - + Son caractère innovateur,
 - + La création de nouvelles collaborations internationales,
 - + La complémentarité des participants,
 - + Le transfert mutuel de compétences et d'innovation,
 - + Les antécédents des groupes de recherche,
 - + La participation de jeunes chercheurs dans les échanges.
- Les projets avec des propositions de transfert de technologies seront appréciés.

- o Coordination

Pour chaque projet et pour chaque institution, sera désigné un responsable scientifique pour diriger les recherches. Parmi les responsables scientifiques des institutions, sera désigné le Coordinateur International du projet.

- o Initiation des projets

- L'approbation ou le refus du projet sera notifié officiellement à chaque responsable scientifique du projet par l'institution nationale correspondante.
- En fonction des projets approuvés, chaque institution informera le responsable scientifique correspondant à l'institution et le secrétariat des financements accordés en indiquant les modalités et le calendrier de paiement.

- Une fois le projet commencé, le coordinateur international devra avoir un site internet où seront exposées les activités du projet et en informer le Secrétariat du Programme STIC-AmSud.
 - Le Coordinateur International de chaque projet devra envoyer dans un délai de 3 mois suivant la fin du projet un rapport final au Secrétariat du programme STIC-AmSud.
 - Le Coordinateur International de chaque projet enverra, , un rapport final d'activités au Secrétariat du programme STIC-AmSud.
 - Lors de l'évaluation des rapports finaux seront prises en compte les co-publications, les brevets, les thèses réalisées dans le cadre des projets, la formation de réseaux et d'autres types de collaboration.
 - Les coordinateurs nationaux et internationaux de projets terminés, n'ayant pas présenté le rapport final de leur projet ou si celui-ci a été refusé, ne pourront pas se présenter à un nouvel appel à projets durant les trois ans qui suivent la conclusion du projet antérieur.
 - Les équipes ayant terminé un projet pourront présenter un nouveau projet de recherche une fois qu'elles auront rendu le rapport final. Elles devront obligatoirement proposer de nouvelles thématiques de recherche. Cependant, la priorité sera donnée à des projets d'équipes n'ayant jamais participé au programme STIC-AmSud.
- o Présentations des projets
- Le Coordinateur International devra présenter une version électronique **en anglais** du projet ainsi que des CV des participants du projet, auprès du Secrétariat du programme STIC-AmSud sticamsud@conicyt.cl avant le **15 mai 2012, à 24 heures (Chili)**.
 - Le responsable scientifique de chaque institution devra, le cas échéant, envoyer à son organisme de tutelle, le formulaire dûment complété dans la langue exigée.

Les formulaires pour la présentation des projets sont disponibles sur

le site du programme STIC-AmSud www.sticamsud.org

et sur les site internet de chaque organisme participant

du 15 décembre 2011 jusqu'au 15 mai 2012 24h00.

Contact :

Secrétariat du programme STIC-AmSud à Santiago du Chili

sticamsud@conicyt.cl

Tel.: (56 2) 365 44 21/44 32

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER LES PERSONNES CI-DESSOUS, SELON VOTRE ORGANISME DE RATTACHEMENT.

Pour les personnels académiques français (hors CNRS, INRIA ou Institut TELECOM) ou institutions de droit privé, merci de vous adresser au point de contact pour le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Contacts

MINCYT:	Dirección de Relaciones Internacionales Av. Córdoba 831, 4to. Piso of. 402 1054 Capital Federal, Tel.: (54-11) 4312 7512 / 4312 7513 http://www.mincyt.gov.ar/ <u>Contact:</u> Karina Pombo – kpombo@mincyt.gov.ar	ARGENTINE
CAPES:	Coordenação Geral de Cooperação Internacional, CGCI/CAPES Tel.: (55) (61) 20 22 66 67 <u>Contact:</u> Luis Filipe de Miranda Grochocki - luis.grochocki@capes.gov.br	BRESIL
CONICYT:	Departamento de Relaciones Internacionales Bernarda Morín 551, Providencia, Santiago Tel.: (56-2) 365 4421 <u>Contact:</u> Cecilia Velit – cvelit@conicyt.cl	CHILI
CONACYT :	Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología Mariano Molas 122 y Mcal López – 1° piso, Asunción Telefax : (595-21) 664 952/3 <u>Contact :</u> José Schwartzman - ciencia@conacyt.gov.py	PARAGUAY
CONCYTEC:	Fondo Nacional de Desarrollo Científico, Tecnológico y de Innovación Tecnológica – FONDECYT Av. Del Aire 485 San Borja, Lima, Tel.: (51-1) 225 1150 <u>Contact:</u> Jorge Del Carpio - jdelpcarpio@concytec.gob.pe	PEROU
ANII:	Agencia Nacional de Investigación e Innovación Rincón 528 Piso 2, 11100 Montevideo Tel: (598) 2916 69 16 <u>Contact:</u> Maria Laura Fernandez – mlfernandez@anii.org.uy	URUGUAY
MAEE :	Delegación Regional de Cooperación para Cono Sur y Brasil Condell 65, Providencia – Santiago, Chili Tel. : (56 2) 470 8007 <u>Contact:</u> Pascal Delisle – pascal.delisle@diplomatie.gouv.fr	FRANCE
INRIA:	Direction des Relations Internationales Domaine de Voluceau – Rocquencourt B.P. 105 – 78153 Le Chesnay Cedex, Tel: (33) 1 39 63 57 68 <u>Contact:</u> Aurélie Azar – aurelie.azar@inria.fr	FRANCE
CNRS:	<u>Contact:</u> Claire Giraud – DRI – claire.giraud@cnrs-dir.fr and Antonia Alcaraz – DRI – antonia.alcaraz@cnrs-dir.fr	FRANCE
Institut TELECOM :	Délégué à l'international - Direction Scientifique 46, rue Barrault - 75634 PARIS Cedex 13, Tel : (33)1 45 81 70 65 <u>Contact:</u> Pierre Simay – pierre.simay@institut-telecom.fr	FRANCE